

RHINAU Sur l'île

En patrouille de nuit avec les garde-pêches

Depuis le déconfinement, les garde-pêches de la Fédération du Bas-Rhin et de l'association dédiée à la surveillance du bassin Rhin sud multiplient les patrouilles. Ils ont notamment constaté la présence de pêcheurs d'outre-Rhin alors que la frontière avec l'Allemagne s'avère fermée jusqu'au 15 juin.

Samedi soir, 21 h, sur le parking situé juste après la centrale hydroélectrique. Les garde-pêches du bassin Rhin sud s'apprentent à debiter leur patrouille sur l'île de Rhinau.

Un horaire qui ne doit rien au hasard, « la pêche étant interdite ici, de nuit. Cette interdiction débute une demi-heure avant le coucher du soleil et prend fin une demi-heure avant son lever », explique Patrick Reinbold, président du Comité technique de gestion piscicole du bassin Rhin sud, une zone qui s'étend de Gerstheim, jusqu'à la limite avec le Haut-Rhin.

Quant au lieu ? « C'est un endroit particulièrement bien classé en réserve naturelle. » Ajoutez à cela un week-end prolongé, une météo clémente et l'ouverture, le 1^{er} juin, de la pêche au sandre : « Il risque d'y avoir du monde », conclut Nicolas Schalk, garde-pêche à la Fédération du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, secrétaire de l'association des garde-pêches du bassin Rhin sud (AGPBR).

Les garde-pêches ne sont pas habitués à verbaliser les délits d'interdiction d'accès au territoire

Depuis le déconfinement, avec ses collègues Jean-Michel Kieffer, trésorier de l'AGPBR et Jean-Marie Zobrist, également membre de cette structure, il multiplie les patrouilles diurnes et nocturnes.

« Nous avons constaté la présence de pêcheurs allemands côté français. Or, la frontière entre nos deux pays est toujours fermée du fait de la crise du Covid-19, et ce, jusqu'au 15 juin », explique Nicolas



Les garde-pêches ont effectué une opération de contrôle samedi soir sur l'île de Rhinau. Ils ont découvert qu'une ligne matérialisant la frontière entre la France et l'Allemagne avait été tracée au sol, au niveau du barrage agricole. Photos DNM/Michel FRISON

Schalk, tout en remontant la digue du canal d'Alsace en 4x4, celle qui mène à un barrage agricole.

Ledit ouvrage est doté d'une passerelle piétonne, fermée par une grille, côté allemand. « Elle a été ouverte, on ne sait pas par qui, ni pourquoi. La Fédération de pêche du Bas-Rhin en a été informée », poursuit Patrick Reinbold.

Au sol, une ligne a été tracée à la peinture fluorescente pour bien délimiter les territoires des deux pays. L'auteur ? Là aussi, le mystère demeure. Les garde-pêches n'étant pas habitués à verbaliser les délits d'interdiction d'accès au territoire, ils travaillaient en étroite collaboration avec les forces de l'ordre. Vendredi soir, la brigade fluviale s'est ainsi rendue sur l'île de Gerstheim. « Nous retrouvons les gendarmes du côté de Marckolsheim, dans la soirée », précise Nicolas Schalk.

La patrouille pénètre maintenant sur l'île de Rhinau. D'un côté la forêt, de l'autre le Vieux Rhin. Dans la première voiture, Jean-Marie Zobrist est équipé d'un monocle à vision nocturne thermique capable de

couvrir une distance de 2 km.

Direction le seuil 2. « Nous ne pouvons sanctionner que les infractions suivantes : la pêche de nuit hors des parcours autorisés, celle dans les réserves naturelles ou dans une zone de 50 mètres en aval d'une chute d'eau et celle concernant des espèces non autorisées », détaille Patrick Reinbold.

« Nous avons aussi nos spécialistes du prélèvement à tout va ! »

Et de poursuivre : « En temps normal, hors Covid, nous sommes confrontés aux pêcheurs venus d'Allemagne de l'Est et des pays de l'Est qui pratiquent la pêche nourricière et laissent derrière eux tout un tas de déchets. Ils viennent ici parce qu'en Allemagne, l'obtention du permis de pêche est soumise à un examen, alors qu'en France, il suffit de quelques clics. Attention, nous avons aussi nos spécialistes du prélèvement à tout va ! »

Samedi soir, sur l'île de Rhinau, aucun pêcheur n'a été contrôlé. « Tout est calme, c'est parfait, car nous ne sommes pas là pour faire du chiffre », conclut Patrick Reinbold.

Valérie WACKENHEIM

Sept procès-verbaux établis sur le week-end

Samedi, après avoir patrouillé sur l'île de Rhinau, les garde-pêches se sont rendus sur l'île de Marckolsheim, où des parcours sont dédiés à la pêche de nuit. Trois carpistes de nationalité française ont été contrôlés. Ils ont aussi constaté la présence d'un pêcheur d'outre-Rhin récidiviste, venu en camping-car. Les permis de pêche et les appâts de trois pêcheurs de nationalité allemande, mais domiciliés dans le Haut-Rhin, se sont avérés conformes.

Dimanche 31 mai, 48 pêcheurs, dont 14 allemands ainsi qu'un polonais avec son camping-car ont été contrôlés sur l'île de Rhinau et de Marckolsheim.

Le lendemain, lundi 1^{er} juin, ils étaient 32 pêcheurs dont 8 pêcheurs allemands. Sur l'ensemble du week-end, sept procès-verbaux ont été dressés pour des pêches en réserve et en aval des barrages.



Jean-Michel Kieffer observe les berges avec un monocle à vision nocturne thermique.



La grille de la passerelle piétonne, qui se situe du côté allemand du barrage agricole, a été ouverte il y a plusieurs jours.